



UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA MARNE

PROGRAMME DE FORMATION S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)

- DUREE :** 12 heures de formation
- TARIF :**
- 150,00 € net / candidat avec un minimum de 4
 - Forfait 1200,00 € net pour 10 candidats
(notre association n'est pas soumise à la TVA)
- NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Groupe de 4 à 10 stagiaires (au-delà de 10, la formation est majorée d'une heure par personne supplémentaire) avec 14 stagiaires au maximum
- INTERVENANT :** Moniteurs SST
- PROGRAMME DE FORMATION :** Le sauveteur-secourisme du travail doit être capable de :
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
 - Protéger
 - Effectuer de la prévention
 - Examiner la victime
 - Faire alerter et d'informer
 - Secourir
 - Faire face aux situations inhérentes aux risques spécifiques si demande du médecin du travail

Un délai de 1,5 mois est nécessaire pour l'organisation de toute formation.

Tout courrier doit être adressé de façon impersonnelle à Monsieur le Président de l'UDSPM 18 rue Laurent Déramez 51100 REIMS
Tél : 03 26 97 76 88 – Fax : 03 26 97 76 92 – Mail : secourisme@udsp51.fr – site internet : www.udsp51.fr

Association type loi 1901 créée en 1894 et affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France
Commission Secourisme (n° convention INRS 005SST04002 – n° 21510122751 de prestataire de formation)
N° SIREN : 387 837 610 - N° SIRET : 387 837 610 00030 – Code APE/NAF : 9499 Z